Fiche de données de sécurité

1

Rubrique 1: Identification de la substance / du mélange et de l'importateur

1.1 Identification du produit

Nom du produit EVANS Classic Cool 180 liquide de refroidissement sans eau

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées

Liquide de refroidissement pour moteur avec antigel et contenus inhibiteur.

1.3 Détails de l'importateur et de l'éditeur de la fiche de données de sécurité

Importateur

Products Solutions GmbH Engineered Automotive Products Hauptstrasse 68 CH-2575 Täuffelen

+41 32 396 10 21

info@productssolutions.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Horaires d'ouverture

+41 32 396 10 21 7h30 - 17h00

Numéro d'appel d'urgence en dehors des horaires de bureau

Numéro de premiers secours

Pour les urgences survenant en dehors des horaires de bureau et présentant un danger pour la santé et l'environnement ou nécessitant des conseils de premiers secours immédiats, veuillez composer le: 145 (Tox Info Suisse) toxinfo.ch

Ce numéro est uniquement valable pour les urgences toxiques.

Remarque

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification - règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Risques physico-chimiques chimique Santé humaine Environnement

Non classé comme dangereux du point de vue physico-

Non classé comme dangereux pour la santé

Non classé comme dangereux pour l'environnement

Conformément à l'article 9 et à l'article 12 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), EVANS Classic Cool 180 a été évalué comme mélange. Des informations scientifiques adaptées et fiables ont prouvé que des effets synergiques et antagonistes permettent de détoxifier le mélange et de le classer en dehors de la norme de toxicité de l'UE. Ceci a été prouvé par un test LD50 oral sur des rats >15.000mg/kg bw. réalisé en laboratoire certifié EPA par Hydratech UK.



Fiche de données de sécurité

2.2 Étiquettes contenu

CE n°

Non disponible

Étiquetage - règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classé comme dangereux conformément au règlement (CE) CPL nº 1272/2008 - aucune indication de danger nécessaire.

2.3 Autres dangers

Ce produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.

Rubrique 3: Composition / informations relatives aux components

3.2 Mélanges

Composants - monoéthylèneglycol (éthane-1, 2-

liol) 70-85%

 Concentration

 N° CE
 203-473-3

 N° CAS
 107-21-1

N° d'enregistrement Reach (ECHA) 01-2119456816-28

Classification - règlement (CE) n° 1272/2008

(CLP)

Toxicité aiguë 4 - H302 STOT RE 2 - H373

La classification susmentionnée du monoéthylèneglycol correspond à la classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) pour le monoéthylèneglycol propre. Le monoéthylèneglycol contenu dans ce mélange est néanmoins détoxifié par ajout d'additif DeTox™ breveté d'Evans et ne relève donc pas de la norme de toxicité de l'UE (comme confirmé par un laboratoire certifié EPA).

Pour des informations plus détaillées concernant la détoxification du monoéthylèneglycol, veuillez vous reporter à «Autres commentaires de classification et de composition» de la rubrique 16 de cette fiche de données de sécurité.



Fiche de données de sécurité

4

Rubrique 4: Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales Si la situation est sûre, éloignez la victime de la source de danger tout en veillant à ce

que cela n'occasionne pas de blessures supplémentaires à la victime.

Inhalation Transportez immédiatement la personne concernée à l'air frais. Maintenez-la au chaud

et dans une position confortable pour respirer. Si la respiration devient difficile, un personnel bien formé peut aider la victime en lui donnant de l'oxygène pour faciliter sa

respiration.

Appelez un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion Transportez la personne concernée à l'air frais et maintenez-la au chaud et dans une

position confortable pour respirer. Bien rincer la bouche avec de l'eau.

Appelez un médecin si les symptômes persistent.

Contact cutané Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de

l'eau.

Appelez un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Retirez toutes lentilles de contact et écartez

largement les paupières. Rincez pendant au moins 15 minutes.

Appelez un médecin si les symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes aigus et différés

Informations générales Les symptômes suivants sont listés ci-dessous en cas de contact avec le

produit.

Inhalation L'inhalation des vapeurs peut provoquer de légères irritations des voies respiratoires

supérieures.

Ingestion L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques.

Contact cutané Un contact prolongé et répété peut provoquer de légères irritations de la peau.

Contact avec les yeux Un contact direct avec les yeux peut provoquer des rougeurs oculaires.

4.3 Indication d'assistance médicale immédiate ou de traitement spécifique

Aucune recommandation spécifique n'est émise, mais des premiers secours peuvent être nécessaires en cas de contact, d'inhalation ou d'ingestion involontaire de ce produit chimique. En cas de doute, vous devriez vous faire immédiatement soigner par un médecin et lui présenter une copie de cette fiche de données de sécurité.

Indications pour le médecin

Hormis la lecture de toutes les rubriques de cette fiche de données de sécurité, notamment de la rubrique 16, il n'existe aucune recommandation spécifique.

5

Rubrique 5: Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Agent d'extinction

Éteindre avec de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone (CO2) des produits chimiques secs, du sable et de la dolomie ou de l'eau brumisée



Fiche de données de sécurité

5.2 Risques spécifiques inhérents à la substance ou au mélange

Risques spécifiques Des vapeurs/gaz toxiques (tels que du monoxyde de carbone et du dioxyde de

carbone) peuvent se former en cas de chauffage ou d'incendie.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion L'exposition à une chaleur extrême peut entraîner l'explosion de récipients de

produit.

5.3 Conseils de lutte contre les incendies

Mesures de protection pour la lutte contre les incendies Éloignez les récipients de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

Maintenez les gens à l'écart et isolez le feu.

Utilisez de l'eau brumisée pour maintenir au frais les récipients exposés au feu et empêcher la formation de vapeurs. L'eau qui s'écoule ne doit

pas être déversée dans les canalisations et les cours d'eau.

Équipement de protection spécial pour pompiers

Portez un équipement de protection respiratoire et une tenue de protection complète.

6

Rubrique 6: Mesures en cas d'émissions indésirables

6.1 Mesures de précautions personnelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Mesures de précautions personnelles

Évitez les flammes, les étincelles, la chaleur et ne fumez pas.

En cas d'aération insuffisante, utilisez une protection respiratoire.

Équipement de protection

Portez des vêtements de protection conformément à la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Procédure d'urgence

Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Éteignez les

sources d'inflammation si vous pouvez le faire sans risque.

Avertissez tout le monde du risque potentiel et évacuez si nécessaire.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les égouts, les rigoles ou au sol.

Les autorités pour la protection de l'environnement ou toute autre autorité adaptée doivent être informées immédiatement en cas de versement ou rejet incontrôlé dans des rigoles.

6.3 Méthodes et matériaux pour les salissures et le nettoyage

Nettoyez les salissures à l'aide d'un matériau humide non inflammable puis nettoyez les surfaces contaminées à l'eau. Conservez les agents de nettoyage dans un réservoir de déchets approprié jusqu'à leur élimination correcte. Fermez-le.

Pour l'élimination des déchets, veuillez consulter la rubrique 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Portez des vêtements de sécurité, comme décrit à la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Regroupez et éliminez les agents de nettoyage conformément à la rubrique 13.



Fiche de données de sécurité

7

Rubrique 7: Manipulation et stockage

7.1 Mesures de précaution pour une manipulation sûre

Évitez de renverser ainsi que le contact avec la peau et les yeux, et l'inhalation directe de sprays et de buée. Assurez-vous qu'il y ait une bonne aération.

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas dans les zones de travail et lavez-vous les mains après avoir utilisé ce produit.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité

Conserver dans les récipients d'origine fermés, dans l'obscurité, à l'abri des rayonnements solaires, séparé des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des engrais et autres produits sensibles. Ne conservez pas le produit à proximité de sources de chaleur et ne l'exposez pas à des températures élevées.

Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flammes nues.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont décrites à la rubrique 1.2.

8

Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

 Nom
 STD
 TWA-8 Heures
 STEL-15 min.

 Monoéthylèneglycol (éthane-1, 2-diol)
 52 mg/m3
 104 mg/m3

DNEL

Industrie, inhalation - effets locaux à long terme: 35 mg/m3 Industrie, cutané - effets systémiques à long terme: 106 mg/m3 Consommateurs, inhalation - effets locaux à long terme: 7 mg/m3 Consommateurs, cutané - effets systémiques à long terme: 7 mg/m3

PNEC

Eau douce: 10 mg/l Eau de mer: 1 mg/l STP: 199.5 mg/l.

Sédiments d'eau douce: 20,9 mg/kg

Sol: 1,53 mg/kg



Fiche de données de sécurité

8.2 Contrôles de l'exposition











Procédés techniques

Mesures d'application

Mesures d'hygiène

Protection respiratoire

Protection des mains Protection des yeux

Protection de la peau

Autres

Dangers thermiques

Exposition à l'environnement

Méthodes privilégiées évitant l'exposition ou permettant de la contrôler. Aération suffisante afin de réduire au maximum le risque d'inhalation de sprays et de buée.

Respectez les bonnes pratiques en matière d'hygiène du travail et de sécurité. Lavez-vous les mains après chaque utilisation de ce produit et à la fin de chaque étape.

Lavez régulièrement votre tenue de travail et votre équipement de protection personnel afin d'éliminer les éventuelles salissures.

En cas d'aération insuffisante, il est nécessaire de porter une protection respiratoire adaptée.

Le port de gants en PVC, caoutchouc butylique ou néoprène est recommandé. Portez des lunettes ou une protection du visage autorisées et résistant aux produits

En cas de contact possible du produit avec la peau, portez un tablier en caoutchouc ou une tenue de protection.

Portez une tenue de protection/des chaussures de protection afin de vous protéger contre les éclaboussures ou salissures.

Aucune mesure spécifique nécessaire.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement – aucun contrôle d'exposition spécifique nécessaire concernant l'environnement.



Fiche de données de sécurité

9

Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide clair
Couleur Vert

Odeur non piquante, mais caractéristique

Seuil d'odeur Non applicable

pH 7,5 - 10,5 selon la formule des inhibiteurs

Point de fusion / -40 °C

congélation

Point d'ébullition >180 °C
Point d'éclair >115 °C

Vitesse d'évaporation Aucune donnée test disponible

Inflammation Le produit n'est pas classifié comme inflammable

Limite supérieure d'inflammabilité / d'explosion:

Le produit n'est pas classifie comme inflammable

15% Limite: supérieure

3% Limite inférieure

Pression de vapeur 13 Pa à 25 °C

Densité des vapeurs (air = 1) 2,2
Densité relative du mélange 1,04 - 1,15

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage: n-octanol / eau Aucune donnée test disponible Température d'auto-inflammation >400 °C

Température de décomposition

Aucune donnée test disponible

Viscosité Voir fiche de produit

Propriétés explosives

Non applicable - le produit n'est pas classé comme produit explosif

Propriétés oxydantes

Non applicable - le produit n'est pas classé comme produit oxydant

9.2 Autres informations

Non déterminées.

10

Rubrique 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Il n'existe aucun danger de réactivité en rapport avec ce produit.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans le cadre de températures ambiantes normales et de l'utilisation recommandée.

Ce produit est hygroscopique et absorbe l'eau par contact avec l'humidité de l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue en rapport avec ce produit.

10.4 Conditions à éviter

Évitez les températures >180 °C sur une période prolongée, les flammes et les sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, solutions alcalines fortes et forte oxydation.



Fiche de données de

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux. Les produits potentiellement dangereux libérés en cas d'incendie sont présentés à la rubrique 5.2 de cette fiche de données de sécurité.

11

Rubrique 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë

L'ajout de l'additif breveté DeTox™ d'Hydratech au monoéthylèneglycol aboutit à un mélange détoxifié, comme le prouve un test LD50 oral sur des rats >15.000 mg/kg bw., pouvant être classé en dehors de la norme de toxicité de l'UE.

Corrosion / irritation cutanée L'utilisation/la manipulation correcte de ce produit n'entraîne aucune irritation cutanée

Lésions / irritations oculaires graves L'utilisation/la manipulation correcte de ce produit n'entraîne aucune irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire / cutanée Ce produit n'est pas classé comme agent de sensibilisation respiratoire / cutanée. Mutagénicité sur les cellules germinales Ce produit n'est pas considéré comme mutagène sur les cellules germinales.

Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Ce produit n'est pas considéré comme nocif pour le système de reproduction ou le

développement de l'embryon. Évaluation des propriétés CMR Aucune donnée test disponible. STOT exposition unique Aucune donnée test disponible. STOT exposition répétée Aucune donnée test disponible. Danger par aspiration Aucune donnée test disponible.

Informations générales

Cf. rubrique 4.2. de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation L'inhalation des vapeurs peut provoquer de légères irritations des voies respiratoires

supérieures.

Ingestion L'ingestion peut provoquer des troubles gastriques.

Contact cutané Un contact prolongé et répété peut provoquer de légères irritations de la peau.

Contact avec les yeux Un contact direct avec les yeux peut provoquer des rougeurs oculaires.

12

Rubrique 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.1 Toxicité

LC50, 96 heures, poisson: >100 mg/l - non classé comme dangereux pour les poissons

>100 mg/l - non classé comme dangereux pour les grandes daphnies EC50, 48 heures, grande daphnie:

EC50, 96 heures, plantes aquatiques: >100 mg/l - non classé comme dangereux pour les plantes aquatiques



Fiche de données de sécurité

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit est facilement biodégradable (90% en 10 jours).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation. Coefficient de partage - non déterminé

12.4 Infiltration dans le sol

Le produit s'infiltre dans le sol étant donné qu'il est hydrosoluble.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne répond pas aux critères BT/vPvB et REACH, annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Non déterminés.

13

Rubrique 13: Conseils d'élimination

Informations générales

Déchets devant être traités comme des déchets contrôlés. Élimination dans des décharges autorisées en accord avec les autorités locales de l'élimination des déchets.

Méthodes d'élimination

Élimination des déchets et résidus en accord avec les autorités locales de l'élimination des déchets et/ou les stations d'épurations locales.

14

Rubrique 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

Étiquettes de transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.



Fiche de données de sécurité

14.5 Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas classé comme substance nuisible à l'environnement ou polluant marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport - aucune information requise.

15

Rubrique 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé

et d'environnement

Législation de l'UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement et du Conseil européens du 18 décembre 2006 sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (modifié). Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement et du Conseil européens du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (modifié).

Remarques

CHIP pour tous les HSG228. Manuel autorisé de classification et d'étiquetage (sixième édition) L131. Fiche de données de sécurité pour les substances et les préparations.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange.

16

Rubrique 16: Autres Informations

Émis par
Date de révision
Autorisation de

Commentaires sur la révision

Products Solutions GmbH

30/09/2015 Stefan Mäder

Vérification en accord avec le règlement CPL en

collaboration avec Hydratech UK.

En cas de doute, la version d'origine en anglais s'applique.

Mises en garde en intégralité

Les mises en gardes suivantes sont les statistiques de danger «intégrales» pour le monoéthylèneglycol propre et ne représentent pas les classifications finales du produit EVANS Classic Cool, dont le mélange est détoxifié par ajout de l'additif breveté d'Hydratech DeTox™ et peut ainsi être classé en dehors de la norme de toxicité de l'UE.

H302 - nocif en cas de gestion

H373 - peut endommager les organes - reins - en cas d'exposition prolongée ou répétée, ou d'ingestion



Fiche de données de sécurité

Autres commentaires relatifs à la classification et la composition

Le monoéthylèneglycol est classé comme agent à la toxicité aiguë 4 - H302 selon CLP (CE) n° 1272/2008. Il est prouvé que le monoéthylèneglycol en soi n'est pas toxique. La classification de toxicité du monoéthylèneglycol résulte du fait qu'après sa métabolisation dans le foie par l'enzyme alcool déhydrogénase (ADH), des acides carboxyliques toxiques – acide glycolique et acide oxalique – sont libérés, provoquant une acidose métabolique, une dysfonction cardiovasculaire et, à terme, une défaillance rénale.

Evans a développé une méthode afin d'inhiber la métabolisation du monoéthylèneglycol dans le foie par ajout de notre additif breveté DeTox™, empêchant ainsi la libération de métabolites toxiques – glycol et acide oxalique – dans l'organisme. Une étude test réalisée par un laboratoire certifié EPA à l'aide d'un test LD50 oral sur des rats >15.000 mg/kg bw. a constaté que les effets synergiques et antagonistes provoqués par l'ajout de l'additif DeTox™ au monoéthylèneglycol sous forme de mélange aboutissent à un produit final ne devant plus être classé comme toxique.

(i) Affichage de modifications

Fiche de données de sécurité mise à jour afin de répondre aux nouvelles exigences du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

(ii) Abréviations et acronymes

bw: masse corporelle

N° CAS: Numéro Chemical Abstracts Service

CLP: Règlement de classification, étiquetage et emballage

DNEL: niveau dérivé sans effet CE: Commission européenne

N° CE: numéro européen de produit chimique EINECS,

ELINCS ou NLP

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

EINECS: inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes

ELINCS: liste européenne des substances chimiques notifiées

LC50: dose létale 50% LD50: concentration

létale médiane

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique

PNEC: concentration prévue sans

effets.

REACH: enregistrement, évaluation, autorisation + limitations des

substances chimiques

SDS: Fiche de données de sécurité vPvB: substance très persistante et très

bioaccumulable

WEL: limite d'exposition sur le lieu de travail

(iii) Utilisation

Ce produit ne doit être utilisé que par du personnel formé.

(iv) Informations complémentaires

Les informations susmentionnées décrivent exclusivement les exigences adressées à ce produit en matière de sécurité et se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, le stockage, le traitement, le transport et l'élimination du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité. Ces informations ne peuvent pas être appliquées à d'autres produits. En cas de mélange de ce produit avec d'autres produits ou en cas de traitement, les indications de cette fiche de données de sécurité ne sont plus forcément valables pour le nouveau produit.

